



Membre de la CPH

Syndicat National des Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne

(Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens-dentistes et Sages-femmes)

Communiqué de presse

Situation alarmante pour les médecins à diplôme hors Union Européenne en attente d'autorisation d'exercice

Depuis un an, le syndicat national des praticiens à diplôme hors Union Européenne (SNPADHUE) n'a cessé d'interpeller les autorités de santé sur le retard considérable accusé par les ARS et le CNG à traiter les dossiers des PADHUE concernés par le dispositif transitoire d'autorisation d'exercice.

Une loi votée le 24/07/2019 (Art. 70-71) prévoit le traitement des dossiers de tous les candidats éligibles avant le 31 décembre 2021, date finalement décalée d'une année pour cause de crise sanitaire.

Or, à ce jour et à 7 mois de la fin de cette procédure, une majorité de dossiers n'ont pas encore été traités par les ARS, pourtant première étape de la procédure !

La tutelle semble se diriger vers un énième report imposant aux PADHUE des peines à rallonge en subissant retard sur retard se chiffrant en années pénalisant leurs services hospitaliers et les maintenant dans la précarité avec l'espoir qu'un jour, ils obtiendront la plénitude d'exercice.

Notre syndicat demande que tous les moyens soient mis en œuvre pour que les délais et les conditions prévus par la loi soient respectés.

Face à cette situation, le SNPADHUE, avec le soutien de la majorité des syndicats et associations représentant les PADHUE, a décidé d'organiser :

Un rassemblement le 31 mai 2022 à 14h devant le Ministère de la Santé

Contacts Presse :

- Dr Mohand BENOUFELLA, tél. : 0695573527
- Dr Nefissa LAKHDARA, tél. : 0609393491
- Dr Farid SLIMANI, tél : 0649524746

Site internet : www.snpadhue.com